



MONT SUR MEURTHE

L'ECHO MONTOIS 2021

Directeur de la publication : J. KURKIENCY – www.mont-sur-meurthe.fr – Courriel : secretariat@mont-sur-meurthe.fr

Horaires : LMJV 10h30-11h30 et 16h-17h30 – Me 9h30-11h30 – S 10h-12h / Téléphone : 03 83 75 77 43 / Adresse : 4 rue de la Meurthe 54360 Mont Sur Meurthe



Une des rares gelées du mois de décembre



Aménagement sécuritaire



Un écran numérique interactif
à l'école Saint Exupéry

LA BOITE A COUPE

16 RUE DE LORRAINE
MONT SUR MEURTHE
03 83 71 21 40

CHARPENTIER Josiane
HORTICULTURE



Ferme de la Tuilerie
54300 REHAINMILLER
tél. 03 83 74 02 93 – fax : 03 83 73 41 01



AGE D'OR
SERVICES

Une présence active à vos côtés

03 83 76 17 71

32, rue des Hirondelles 54300 MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE
E.mail : luneville@agedorservices.com • luneville.agedorservices.com

-  Aide à domicile
-  Assistance à la personne
-  Accompagnement véhiculé et/ou au bras
-  Petit Bricolage
-  Petit Jardinage
-  Livraison à domicile
-  Portage de repas
-  Téléassistance
(en partenariat avec un téléassisteur)



Thierry
GRANDCOLAS

54360 MONT SUR MEURTHE
TÉL. 03 83 75 95 57

RAVALEMENT - DÉCORATION - PARQUETS
REVÊTEMENTS DE SOLS - ISOLATION INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE

SOMMAIRE

❖ Le mot du Maire	1
❖ L'actu Montoise	
❖ Etat civil	2
❖ Recensement	2
❖ Travaux sécuritaires	3
❖ Aménager l'espace urbain pour réduire l'insécurité routière.....	3
❖ Bacs à sel / Abri à sel.....	3
❖ Equipement Numérique Interactif....	4
❖ Améliorer l'approvisionnement en eau potable.....	4
❖ Centre Communal d'Action Sociale...	5
❖ Commémoration du 11 novembre...	5
❖ Subventions aux associations.....	5
❖ Quoi de neuf docteur ?	6
❖ Civisme et Respect	7
❖ Intercommunalité / CC3M	8
❖ Don du sang / d'organes	9

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

1^{er} tour : 10 avril 2022

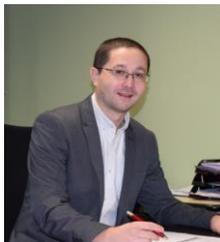
2^{ème} tour : 24 avril 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1^{er} tour : 12 juin 2022

2^{ème} tour : 19 juin 2022

Confiance en l'avenir, le meilleur est devant nous !



Madame, Monsieur, Montoise, Montois,

L'année 2021 nous a réservé son lot de surprises : l'activité communale a néanmoins été soutenue et la quasi-totalité des initiatives a pu être menée à terme.

Nous pensons que les restrictions sanitaires – et plus généralement le virus de la Covid – étaient derrière nous.

Or, aujourd'hui nous nous apprêtons à aborder 2022 avec le même lot d'incertitudes et de craintes légitimes selon la situation de chacun.

Les difficultés de cette crise nous appellent à changer nos habitudes :

- La crise nous a appris à penser l'impensable, à gérer l'ingérable, à donner du sens à l'insensé et à laisser toute la place nécessaire aux doutes, aux erreurs, aux imprécisions, à la vulnérabilité ;
- Elle nous a aussi appris à nous écarter du « toujours plus » et du « toujours mieux » pour privilégier le bien en toute simplicité et prendre soin de soi, des autres et de notre environnement ;
- Elle nous renforce dans la conviction de placer le vivant et les rapports humains au cœur de nos décisions et de nos actes ;
- Elle nous rappelle enfin l'évidente réversibilité des choses : rien n'est jamais acquis, tout est précaire par essence même.

Dans le même temps, cette situation nous permet de développer notre résilience, notre capacité à nous adapter et notre aptitude à imaginer autrement. Tel fut le cas durant cette année pour la gestion communale.

En effet, malgré les difficultés, les contrariétés et quelques fois les frustrations, nous avons mis sur rails les projets importants de notre mandat : la maison médicale, l'aménagement de l'espace urbain pour réduire l'insécurité routière, l'installation de nouvelles structures (le boulodrome réalisé en régie par des élus de la majorité en est un premier exemple), la modernisation des équipements de notre école, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, et pourquoi pas prochainement la rénovation du chauffage de l'Eglise, la mise en place de vidéosurveillance...

Les travaux s'échelonneront sur le mandat. Nous nous dotons aujourd'hui des moyens financiers et de ressources humaines pour mener tous ces projets à bien et prévoir notre « Mont-Sur-Meurthe de demain » ; une commune aménagée, animée, solidaire et agréable à vivre.

En début d'année, je vous proposerai un nouvel outil de communication pour suivre plus régulièrement l'activité communale et associative.

Enfin, je souhaite plus que tout, que la situation sanitaire, sociale et économique revienne à la normale. Je forme le vœu que nous en tirions des leçons pour aller ensemble plus loin, plus simplement, et plus sûrement. C'est ce que je vous souhaite, collectivement.

Je vous adresse aujourd'hui, au nom de tout le Conseil municipal et du personnel communal tous mes vœux de bonheur et de santé pour 2022.

Jonathan KURKIENCY
Maire de Mont Sur Meurthe
Vice-Président de la CC3M

ÉTAT CIVIL 2021**NAISSANCES**

Lauric MIGNOTET né le 2 mars à NANCY

Zoé SIGISCAR née le 20 juillet à LUNEVILLE

Elio SIMONKLEIN né le 27 juillet à LUNEVILLE

Johanna SAUNIERES née le 28 juillet à NANCY

Talia LINDOR née le 31 août à LUNEVILLE

Gabriel BICAUD né le 9 septembre à LUNEVILLE

Lucas LEONHARD né le 19 octobre à LUNEVILLE

Morgan GEIS né le 3 novembre à NANCY

Eleana BRIMON née le 15 novembre à LUNEVILLE

MARIAGES

Julien PIERRE et Enora CHOFFEL le 10 juillet

Frédéric MIGNOTET et Pauline SIMOUTRE le 24 juillet

Thierry VINCENT et Edith CORNET le 14 août

Jonathan AUBERT et Amandine THIRION le 4 septembre

PACS

Christophe SIGISCAR et Perrine STOEBNER

Kévin MASSON et Justine CADET

Jonathan DONOT et Jennifer POZUETA

Geoffrey JACOBE et Kévin HELLER

Mickaël GOBEAUX et Allison KUSTER

**DÉCÈS ET TRANSCRIPTION DE DÉCÈS**

Michelle MOUGIN, le 14 janvier 2021 à LAXOU

Jean-Loup POINSIGNON, le 19 janvier à MONT-SUR-MEURTHE

Claude DELMOTTE, le 26 janvier à LUNEVILLE

Pascal VOIGNIER, le 31 mai à LUNEVILLE

Claude VINCENT, le 22 juin à ESSEY-LES-NANCY

Albert TOUSSAINT, le 31 octobre à LUNEVILLE

Monique LARRIERE, le 6 novembre à LUNEVILLE

Jean MALLIARD, le 16 décembre à LUNEVILLE

RECENSEMENT

La population légale 2018 recensée par l'INSEE qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2021 est de 1127 habitants.

8 familles (29 personnes) ont quitté le village et 22 familles (53 habitants) s'y sont installées.

PARMI LES TRAVAUX DE 2021

Travaux sécuritaires rue de Lorraine

Après l'obtention d'une **subvention DETR de 40%**, les travaux de sécurisation se sont déroulés en fin d'année.

Grâce à l'appui technique du Département, la commune a transformé la route et ses abords :

- réduction de la largeur de chaussée de 7.20m à 5.50m, avec la création d'une courbe pour réduire la vitesse ;
- création de 6 places de stationnement dont une pour les personnes à mobilité réduite ;
- mise en protection des piétons sur les extérieurs de chaussée avec une largeur de 1.30m ;
- création de deux passages piétons ;
- avancement du stop pour améliorer la visibilité des automobilistes venant de la rue de la Meurthe.



L'entreprise Colas a réalisé les travaux pour un montant de 45 456,26€ HT (subventions non déduites). Afin de finaliser l'aménagement, la commune installera des barrières avec des jardinières devant la boulangerie et un râtelier à vélo.

Aménager l'espace urbain pour réduire l'insécurité routière

La sécurité routière est un combat dans lequel vos élus ont manifesté une volonté forte de lancer une action concrète sur le réseau routier communal.

Le constat d'une vitesse excessive et du comportement inconscient de certains usagers de la route est quasiment quotidien.

Le conseil municipal a recruté l'assistance technique de l'agence Meurthe et Moselle Développement 54 (MMD 54) pour rechercher des solutions d'aménagement cohérentes avec le Département propriétaire des routes départementales et avec l'espace disponible. Les zones sensibles qui seront identifiées pourront ainsi conduire à un investissement sécuritaire **pour réduire les risques présents à ce jour**. Cette assistance ouvrira des droits en subvention pour réduire l'enveloppe communale finale.

La sécurité routière est une composante essentielle de la qualité du cadre de vie. Les mesures prises devront apporter la quiétude recherchée par les Montois.

Bacs à sel

Arrivée de l'hiver oblige, des bacs à sel ont été installés sur la commune.

En libre-service !



Merci de les laisser libre d'accès

Abri à sel

Afin de mieux conserver le stock communal de sel, un abri a été construit par les élus.



PARMI LES TRAVAUX DE 2021

Ecran Numérique Interactif



Afin de répondre à un besoin d'accélération sur la transformation digitale, le gouvernement a mis en place un « **Plan de relance numérique** » pour l'ensemble du territoire français, à destination des écoles.

La municipalité a profité de cette opportunité et a déposé un dossier de subvention qui a été retenu. **Une subvention à hauteur de 70% a été accordée pour l'installation d'un écran numérique interactif.**

Le coût de l'équipement est de 6 465,94 euros TTC hors subvention.

Qu'est ce qu'un écran numérique interactif ? Il peut être comparé à une tablette interactive, mais de format géant et optimisé grâce à une résolution et une qualité d'affichage sans comparaison. L'écran interactif s'utilise au doigt ou à l'aide d'un stylet, ce qui permet une variété de gestes importante, en même temps qu'une grande précision dans l'écriture, le dessin ou la manipulation des éléments numériques.

Améliorer le système d'alimentation en eau potable

La commune gère l'eau potable en régie et réalise depuis quelques années un état des lieux du réseau d'alimentation en eau potable et incendie. Une modélisation du réseau existe et des vannes de sectorisation sont en place.

Il faut poursuivre ses démarches en réalisant un schéma directeur afin de répondre aux futurs besoins en termes d'infrastructures eau potable et proposer une politique d'intervention pour optimiser la gestion de la ressource eau.

Les objectifs fixés doivent conduire à trouver des solutions pour :

- Vérifier les conditions d'approvisionnement en eau et de défense incendie ;
- Approvisionner correctement en eau potable les derniers lotissements créés, situés à une altitude trop élevée pour pouvoir confortablement se connecter au réseau existant ;
- Sécuriser la distribution d'eau sur l'ensemble du secteur Est (rive droite de la Mortagne), qui dépend entièrement d'une canalisation posée en encorbellement du pont de la route départementale ;
- Réduire durablement son volume de fuites ;
- Trouver le meilleur compromis technico-économique pour assurer la qualité de l'eau, en limitant dans la mesure du possible l'achat d'eau au SIE de Blainville / Damelevières, très onéreux ;
- Assurer la sécurité de son personnel pour l'accès au château d'eau.



Cette étude durera environ 9 mois et permettra grâce au document du schéma directeur de solliciter des aides financières auprès de l'Agence de l'Eau sur les futurs travaux à réaliser.

LE CCAS OFFRE UN BON D'ACHAT AUX AÎNÉS



Chaque année en décembre, avant les fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale de Mont-sur-Meurthe mène une action pour les séniors du village.

Comme l'an précédent, la pandémie de la Covid-19 nous a empêché d'organiser un repas. L'action de l'année dernière, offrant un bon d'achat à toutes les personnes âgées de plus de 68 ans, a été plébiscitée.

Le CCAS a donc décidé de reconduire cette opération en partenariat avec tous les commerçants du village ayant adhéré à l'initiative : la boulangerie « La Bouchée de pain », le salon de coiffure « La boîte à coupe » ou encore la superette « Proxy – Didy's bar ».

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Une commémoration exceptionnelle.

Après 18 mois de restrictions sanitaires, les enfants dirigés par leurs enseignantes ont entonné la Marseillaise devant le monument aux Morts, avec conviction, devant leurs parents et un public attentif (environ 80 personnes).

Au cimetière, face au carré militaire, ils ont lu des lettres de Poilus qui ont émues l'assistance.

Une cérémonie réussie, grâce aux enfants qui avaient été préparés de longue date et visiblement heureux de participer à la commémoration.

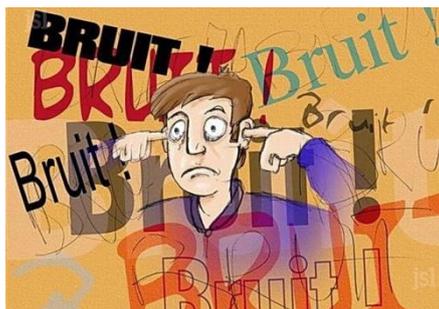


SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	Montant alloué
AFAPS (fournitures scolaires collège)	100
Comité des fêtes	300
Coopérative scolaire	950
Ecole de Jeunes Sapeurs-Pompiers	100
F.E.P.	400
Football Club Montois	900
La Gaule Gerbévilloise	100
Les Barbouilleuses du Montois	150
Section AMC (anciens combattants)	200
Tennis Club Montois	900
UNSS du collège de Blainville	200

Toutes les demandes de subventions ont reçu le soutien de la commune.

BRUITS DE VOISINAGE



Pour les travaux de bricolage et de jardinage, merci de respecter ces horaires :

- Du lundi au vendredi : 8h-20h
- Samedi : 9h-12h et 15h-19h
- Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public, et les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif quelle que soit leur provenance, tels que ceux produits par :

- les cris et les chants,
- l'usage de tout appareil de diffusion sonore à l'exception des hauts parleurs installés de manière fixe ou temporaire soumis à autorisation du maire,
- la production de musique électroacoustique (instruments équipés d'amplificateurs),
- la réparation ou le réglage de moteurs, qu'elle qu'en soit la puissance, à l'exception des réparations permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation,
- les appareils, machines, dispositifs de ventilation, de réfrigération ou de production d'énergie,
- l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice.

PLANTATION ET ÉLAGAGE DES ARBRES

De novembre à mars, la période est propice à la plantation d'arbres et arbustes. Si vous plantez un arbre, attention ! Pensez à sa taille finale, surtout si vous avez l'intention de le planter en limite de propriété.

Le code civil (articles 671, 672 et 673) stipule :

- Si la hauteur de votre plantation est supérieure à 2 mètres, elle doit être plantée à une distance minimale de 2 mètres de la limite de propriété,
- Si la hauteur de votre plantation est inférieure à 2 mètres, elle doit être plantée à une distance minimale de 0,50 mètres de la limite de propriété.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

En cette période où les feuilles tombent et volent aux vents, les riverains sont appelés à balayer leurs trottoirs qui peuvent devenir glissants et occasionner des chutes.



En période hivernale, vous devez aussi déneiger vos trottoirs.

Pour rappel, votre responsabilité serait engagée en cas de dommage corporel.

VOIR ET ÊTRE VU À VÉLO



Les journées sont courtes et peu lumineuses. Sans éclairage, les cyclistes ne sont pas vus par les autres usagers de la route.

Les articles du code de la route R313-1, 4, 5, 10, 18, 19, 20 prévoient toutes les obligations en matière d'équipement du vélo de jour comme de nuit : catadioptrés arrières et latéraux, feux de position avant et arrière, gilet de haute visibilité....

Attention !!! L'absence de ces équipements constitue une infraction passible d'une amende de 11 €, majorée à 33 € si elle est payée au-delà de 30 jours.

Pour rouler en sécurité, il faut donc VOIR et être VU.

PROPRETÉ DE NOS CHEMINS, DE NOS ÉTANGS ET DE NOS FORÊTS

Il a été remarqué que de nombreux déchets (pneus, sachets de restauration rapide, bouteilles, poubelles noires...) jonchent nos chemins montois.

La commune a la possibilité de verbaliser ces comportements inacceptables, encore faut-il les identifier... N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes témoins !



Le conseil municipal a fixé à 300 € le tarif de l'amende forfaitaire relative aux frais liés à l'enlèvement des dépôts sauvages ménagers et déchets assimilés.

La propreté est l'affaire de tous et il doit être agréable aux promeneurs de cheminer dans une nature vierge de débris.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MEURTHE, MORTAGNE, MOSELLE (CC3M)

Transfert de la compétence Assainissement à la CC3M

La compétence Assainissement est transférée des communes vers la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle à compter du 1er janvier 2022.

QUI SERA VOTRE INTERLOCUTEUR POUR LA GESTION DE L'ASSAINISSEMENT À COMPTER DU 1ER JANVIER 2022 ?

Pour les communes de Blainville sur l'Eau, Damelevières et Mont-sur-Meurthe, **RIEN NE CHANGE.**

La gestion de l'assainissement est déléguée au Syndicat Intercommunal de l'Environnement, qui reste l'interlocuteur privilégié en matière d'assainissement collectif pour les habitants de ces 3 communes.

COORDONNÉES DU SYNDICAT

Syndicat Intercommunal de l'Environnement

47 route de Blainville
54 360 Damelevières

www.sie-blainvillesurleau-damelevieres.fr

03.83.71.16.60

Changement des dates de collecte du tri



Le jour de collecte du tri change pour les vendredis !!!

Le tri généré a considérablement augmenté en volume durant l'année 2020 et oblige la réorganisation de la tournée de ramassage du tri.

Ensemble, continuons de recycler !!!

Habitat, pensez à la rénovation énergétique !

Depuis 2017 le **Pays du Lunévillois** porte un vaste projet de développement de rénovation énergétique des logements privés : la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique. En partenariat avec l'**ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) et la **Région Grand Est**, la PTRE associe les 4 **Communautés de communes** du Pays.

L'objectif est d'informer et de sensibiliser les propriétaires sur leur consommation d'énergie et éveiller leur intérêt pour la rénovation énergétique. Ce service s'effectue en deux étapes :

- 1. Répondre aux questionnements sur la consommation d'énergie** (électricité, gaz, fioul, bois...) pour mieux la comprendre et la maîtriser.
- 2. Soutenir ceux qui souhaitent commencer des travaux de rénovation** : diagnostic énergétique initial, analyse des devis, choix, exécution et réception des travaux et surtout un accompagnement pour les aides financières auxquelles vous pourriez avoir droit. Le but est d'éviter les mauvais choix et les dépenses inutiles.

Comment bénéficier de l'aide de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique ?

Contactez la CC3M, vous remplirez alors un questionnaire sur votre logement et votre démarche. Ensuite, vous serez contacté par un technicien pour fixer un rendez-vous chez vous et réaliser un diagnostic. Il vous sera alors délivré un rapport (**PASS'ECO ENERGIE**).

Chargé de développement : Cédric TROCHAIN
cedric.trochain@cc3m.fr – 03 83 71 43 62





**PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !**



EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

À BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Mercredi 16 février de 16h à 19h30 - MFC
Mercredi 29 juin de 16h à 19h30 - MFC
Mercredi 19 octobre de 16h à 19h30 - MFC

À DAMELEVIÈRES

Mercredi 20 avril de 16h à 19h30 - Salle des fêtes
Mercredi 24 août de 16h à 19h30 - Salle des fêtes
Mercredi 21 décembre de 16h à 19h30 - Salle des fêtes

À GERBEVILLER

Vendredi 28 janvier de 16h à 19h30 - Gymnase
Vendredi 8 avril de 16h à 19h30 - Gymnase
Vendredi 1er juillet de 16h à 19h30 - Gymnase
Vendredi 21 octobre de 16h à 19h30 - Gymnase

**DON D'ORGANES
ET DE TISSUS,
UN LIEN QUI NOUS
UNIT TOUS.**

LE GUIDE POUR TOUT COMPRENDRE
dondorganes.fr

agence de la
biomédecine
ANALYSE ET CONTRÔLE DE LA SANTÉ

DON DE MOELLE OSSEUSE

**ENGAGEZ
VOUS POUR
La Vie**

www.dondemoelleosseuse.fr

DAM' PIZZA



**SUR PLACE
OU A EMPORTER**

**OUVERT
6j / 7**



PIZZAS / SALADES / PLATS PREPARES

LIVRAISON A DOMICILE

DAMELEVIÈRES 03 83 42 12 88 

www.planete-cuisines.fr

Planète Cuisines



**Cuisines
Électroménager
Tabourets/Chaises
Accessoires**



**Salles de bain
Dressings
Espace literie**

03 83 71 08 55

40 avenue Pierre Semard
54360 BLAINVILLE-SUR-L'EAU
planetecuisines@yahoo.fr



*Nouveau
distributeur
devant la
pizzeria
7j/7
24h/24*


**EUROP ENERGIE
DISTRIBUTION**

SAGUEZ

PELLETS
BOIS
CHARBON
CHARBON DE BOIS

FIOUL
GNR
GAZOLE
LUBRIFIANTS

54300 LUNEVILLE - TEL 03 83 74 04 23

**SERRURERIE - FERRONNERIE
FERMETURE - MOTORISATION
PETITES CHARPENTES - CLÔTURES**

s.as Thomas MELLÉ

59, rue du Général Leclerc Tél : 03 83 75 15 33
54122 AZERAILLES tm54@orange.fr
www.sasthomasmelle.fr

1919-1951-1986-2020



QUALIBAT : 4412-4432